



# le 8 Décembre 2022



Je prends la Parole  
en Donnant ma Voix à

# sud

## Vos élu·es en CAP s'engagent à :

### Vous représenter :

- que vous soyez syndiqué·es ou NON
- selon des critères objectifs, clairement énoncés, homogènes quelles que soient la catégorie et la filière.

### Vous défendre en toute indépendance :

- par rapport à l'administration et aux élu·es du Conseil départemental
- en dehors de tout clientélisme syndical.

### Vous rencontrer :

Les élu·es et l'équipe de permanent·es sont à votre disposition pour échanger sur votre carrière ou conditions de travail, vous conseiller ou vous accompagner.

### Vous informer :

Par ses publications, facebook et son site internet [www.sud-ct35.org](http://www.sud-ct35.org), le syndicat SUD vous apporte son analyse.

Notre force pour gagner, c'est l'action collective de toutes et tous,  
titulaires et contractuel·les, et la détermination de  
représentant·es combatif·ves !



Voter, **sud** c'est nous donner les moyens d'agir !



Abolir la précarité

stop à la violence  
managériale

Augmenter les salaires

Contre les discriminations

Égalité Femme/Homme

Retraite à 60 ans



Faire entendre la  
parole des agent·es

Respect des droits

Défense du statut

Baisse du temps de travail

statut public pour les  
assistantes familiales

Non à la privatisation  
des services et des missions

Pourquoi voter **sud** ?  
Regardez la vidéo  
en scannant ce QR code...



☎ 02 99 02 39 82  
@ sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr  
www.sud-ct35.org  
✉ 1 Avenue de la Préfecture 35042 RENNES CEDEX

